



Carrières-sur-Seine, le 30 janvier 2012

A l'attention de :
M. /Mme
Conseiller Général des Yvelines

Objet : vœux de l'association Egalité Adoption

M. /Mme le Conseiller Général des Yvelines,

Nous vous adressons, au nom de notre association « Egalité Adoption », nos meilleurs vœux pour l'année 2012. Depuis notre création, nos vœux restent inchangés : que chaque français ait les mêmes chances d'obtenir l'agrément pour l'adoption d'enfant, quel que soit son département de résidence, en étant accompagnés et évalués lors d'entretien humains et constructifs.

L'année 2011 aura été marquée par la couverture médiatique de la « tradition »⁽¹⁾ des Yvelines en matière d'adoption : en effet, depuis plus de 10 ans, les Yvelines sont un des départements où il est le plus difficile d'obtenir l'agrément, avec des taux de refus qui avoisinent les 25%, alors que la moyenne nationale se situe aux alentours de 10% (source : ONED). Pourtant le taux de refus n'est que la partie immergée de l'iceberg. Il faut aussi prendre en compte les points suivants :

- l'accompagnement des postulants est quasiment inexistant, la responsable du service Yvelines Enfance Adoption était très claire dans le reportage de France Info en mars 2011 : nous sommes dans l'évaluation pure. Les témoignages que nous recueillons le confirment : les entretiens peuvent parfois tourner au calvaire.

- les rapports ne correspondent pas toujours aux entretiens, qui peuvent bloquer l'adoption d'enfant par la suite

- les demandes des postulants, qui correspondent à leur projet de vie : âge de l'enfant, demande de fratrie notamment, ne sont pas toujours respectés

- les agréments délivrés peuvent s'avérer inutilisable :

- soit à cause de mauvais rapports qui bloquent l'adoption internationale,
- soit à cause de l'âge maximum de l'enfant, qui ne correspond ni au souhait des postulant ni à la réalité de l'adoption internationale : il y a de plus en plus d'enfants grands à l'adoption, ou des fratries, alors qu'il est quasiment impossible d'obtenir un agrément pour une fratrie dans les Yvelines.

D'autre part, le nombre de retrait d'agrément suite à une actualisation est en progression. Pour résumer, les Yvelines semblent appliquer leurs propres règles, sans tenir compte de la loi, au nom « du bien de l'enfant ». C'est bien la situation globale de l'adoption dans les Yvelines qu'il faut améliorer, pas uniquement le taux de refus. Heureusement, cela ne signifie pas que toutes les procédures d'agréments se passent mal. Ce ne sont ni une généralité, ni des exceptions, mais une "tradition" des Yvelines.

Nous reformulons donc notre vœux principal, même si ni le changement de Président du Conseil Général lors des dernières élections, ou les changements d'équipes (Directeur, responsable du service Yvelines Adoption, psychologues et travailleurs sociaux) suite à nos actions n'ont rien changé précédemment. Peut-être que cette fois ci, c'est en ne changeant rien que tout va changer ?

En espérant que nos souhaits soient en adéquations avec les vôtres, nous vous renouvelons nos vœux pour cette année. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Nous vous prions d'accepter, M./Mme, l'expression de nos salutations distinguées.

Anne-Marie Hartmann, Présidente de l'association Egalité Adoption

¹ Tradition : terme employé par le Président du CG78, Alain Schmitz lors du reportage Interception